

15 avr 2005 -02:00

La contribution belge au Tribunal Khmer rouge

Le Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht a décidé d'accorder une contribution volontaire de 150.000 Euro provenant du budget prévention des conflits pour le fonctionnement du Tribunal-Khmer rouge. Ce tribunal tire son nom du gouvernement qui, de 1975 à 1979, a été responsable du massacre de presque 2 millions de Cambodgiens.

Le Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht a décidé d'accorder une contribution volontaire de 150.000 Euro provenant du budget prévention des conflits pour le fonctionnement du Tribunal-Khmer rouge. Ce tribunal tire son nom du gouvernement qui, de 1975 à 1979, a été responsable du massacre de presque 2 millions de Cambodgiens.

La contribution belge au Tribunal Khmer rouge Bruxelles, le 15/04/2005. Le Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht a décidé d'accorder une contribution volontaire de 150.000 Euro provenant du budget prévention des conflits pour le fonctionnement du Tribunal-Khmer rouge. Ce tribunal tire son nom du gouvernement qui, de 1975 à 1979, a été responsable du massacre de presque 2 millions de Cambodgiens. En raison de problèmes de financement et de clarification du rôle du gouvernement cambodgien dans le fonctionnement du tribunal, ce dernier ne pouvait pas encore à ce jour se mettre au travail. Pour sa première année de fonctionnement, un budget de 18 millions USD a été prévu. Le Japon est de loin le plus grand contributeur, à côté de pays comme le Royaume-Uni, la France et l'Australie. Ce montant de 150.000 Euro représente la contribution belge pour 2005. Une contribution volontaire belge pourrait être prévue également pour les années suivantes. Ce tribunal devrait aussi aider à améliorer le climat nécessaire pour le développement économique et social du pays.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be